



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

Israël et territoires palestiniens

Question écrite n° 17774

Texte de la question

M. Gilbert Mathon attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères et européennes sur la détention du caporal Guilad Shalit. Ce jeune militaire, bénéficiant d'une double nationalité française et israélienne, a été kidnappé par les factions du Hamas le 25 juin 2006. Depuis cette date, les parents de Guilad Shalit n'ont pu le rencontrer ou le faire visiter par la Croix-Rouge, ni même obtenir le moindre signe de vie de la part des autorités palestiniennes qui dirigent la bande de Gaza. Son sort devrait concerner, voire mobiliser, la diplomatie française. Ce souhait est d'ailleurs le seul espoir de ses parents, comme d'ailleurs de la population israélienne, qui s'inquiète également du sort de deux autres soldats israéliens, Eldad Regev et Ehud Goldwasser, également retenus comme otages par le Hezbollah dans le Sud Liban. Malgré la mobilisation de la diplomatie française, de l'Europe et de l'ONU, toutes les médiations n'ont pour l'instant encore rien donné de concret. Il lui demande donc de lui préciser l'action que compte mener la France pour obtenir la libération du soldat Shalit.

Texte de la réponse

L'attention du ministre des affaires étrangères et européenne a été attirée sur la situation de M. Gilad Shalit, soldat israélien et citoyen français, enlevé le 25 juin 2006. Comme le Président de la République et le ministre des affaires étrangères et européennes l'ont notamment rappelé lors des entretiens qu'ils ont accordés le 9 juillet 2007 à M. Noam Shalit ainsi qu'aux familles des soldats Ehud Goldwasser et Eldad Regev, leur libération est au coeur des préoccupations de l'ensemble des autorités françaises. Cette libération ne peut être obtenue que par la voie de la médiation. Ces négociations sont par essence délicates, la priorité étant de n'engager aucune action qui mette la vie de ces trois soldats en péril. Les autorités françaises n'entendent pas interférer dans les démarches en cours, mais au-delà des déclarations, la France apporte son plein soutien aux efforts de médiation entrepris et utilise, avec ses principaux partenaires, tous les canaux dont elle dispose dans la région pour faciliter une solution rapide à ces situations douloureuses. C'est dans ce cadre que le Président de la République a adressé, le 11 mars dernier, un courrier personnel au Président Mubarak afin de rappeler toute l'importance que la France attachait à la libération de Gilad Shalit ainsi qu'aux gestes humanitaires et aux signes de vie dont ses ravisseurs pourraient témoigner. En septembre 2007, à l'occasion de sa visite au Proche-Orient durant laquelle il a rencontré de nouveau le père de Gilad Shalit, M. Bernard Kouchner avait également fait part à l'ensemble de ses interlocuteurs des attentes de notre pays. Comme il s'y était engagé devant les parlementaires français, le 6 février, il a de nouveau évoqué la situation de notre compatriote, lors de son déplacement en Israël et dans les territoires palestiniens (des 16 et 17 février) avec l'ensemble des interlocuteurs rencontrés. Il ne manquera pas de réitérer ce message lors de son prochain séjour dans la région du 21 au 23 mai 2008. Tout comme cela a été rappelé, le 19 octobre 2007, à M. Noam Shalit lors de sa dernière visite à Paris, il assure l'honorable parlementaire de la pleine mobilisation de l'ensemble des autorités françaises qui suivent attentivement cette affaire sensible et humainement difficile.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Mathon](#)

Circonscription : Somme (4^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17774

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : Affaires étrangères et européennes

Ministère attributaire : Affaires étrangères et européennes

[Date\(s\) clé\(s\)](#)

Question publiée le : 26 février 2008, page 1513

Réponse publiée le : 3 juin 2008, page 4641